



## AFRIQUE DU SUD : UNE PORTE D'ENTRÉE POUR LA FRANCE EN AFRIQUE AUSTRALE

### Compte rendu du déplacement du groupe interparlementaire d'amitié France – Afrique du Sud au Cap, à Pretoria et à Johannesburg

17 au 25 mai 2022

Une délégation du groupe d'amitié France-Afrique du Sud s'est rendue au Cap et sa région, du 17 au 22 mai 2022, puis à Pretoria et Johannesburg, du 22 au 25 mai. Conduite par Mme Martine Berthet, présidente, la délégation était également composée de MM. Rémy Pointereau, secrétaire, et Jean-Luc Fichet.

#### I.- Une situation politique fortement marquée par l'histoire

##### A – L'apartheid, un héritage encore difficile à surmonter

Ayant perduré jusqu'aux années 90, où il fut progressivement aboli par les gouvernements de Klerk et Mandela, l'apartheid<sup>1</sup> a profondément marqué la vie politique, économique et sociale sud-africaine du siècle dernier. La délégation a pu ressentir la prégnance de cet héritage à de nombreuses reprises au cours de son déplacement.

Tout d'abord au Cap, lors de la visite de la *Desmond & Leah Tutu Legacy Foundation*, créée en 2013 par l'archevêque sud-africain et activiste anti-apartheid, qui constitue aujourd'hui un lieu de partage de connaissances facilitant le dialogue réconciliateur. À cette occasion, la délégation a remis un portrait de Desmond Tutu offert par l'artiste français M. Jean-Loup Othenin-Girard.

La délégation a également pu constater les traces de l'apartheid dans la géographie urbaine et dans les très fortes inégalités sociales qu'elle exprime encore aujourd'hui.

<sup>1</sup> Issu du français « à part » et signifiant « séparation » en afrikaans, la langue des Afrikaners, l'apartheid était basé sur la ségrégation raciale, donnant à la minorité afrikaner (30% de la population) les pleins pouvoirs politiques et économiques sur la population indigène.



Remise du tableau de Desmond Tutu à la fondation éponyme, en compagnie de Mme Phumi Nhlapo

Cela a notamment été le cas lors de la visite de l'association *Just Grace*, lauréate du prix 2021 des Droits de l'Homme de la République Française, qui soutient la réintégration dans la vie sociale de jeunes résidents d'un bidonville (« township ») du Cap grâce à des actions éducatives de long terme.

L'héritage de l'apartheid apparaît également dans la structuration politique et économique du pays, dominée par le Congrès national africain (ANC en anglais) depuis le milieu des années 90, qui le verront conquérir le pouvoir et son président Nelson Mandela accéder à la présidence de la République. Créé pour défendre les intérêts de la majorité noire contre la minorité blanche, l'ANC a acquis une place incontournable jusqu'à ce que son image soit ternie par des scandales de corruption (« capture de l'Etat », objet d'une commission d'enquête) impliquant certains de ses hauts cadres dirigeants, jusqu'à Jacob Zuma, président de 2009 à 2018, dont le procès est toujours en cours.

## AFRIQUE DU SUD : UNE PORTE D'ENTRÉE POUR LA FRANCE EN AFRIQUE AUSTRALE

Lors de sa rencontre avec M. Cedric Frolick, député de l'ANC et président des commissions de l'Assemblée nationale sud-africaine, la délégation a échangé sur l'histoire du mouvement et les défis auxquels il se trouve aujourd'hui confronté.

### **B – Un positionnement « non aligné » à l'international**

Héritées de la lutte contre l'apartheid et de sa proximité avec le « grand frère soviétique », les grandes lignes de la politique étrangère sud-africaine tendent vers une forme d'indépendance, de neutralité et de non-alignement sur les grandes puissances occidentales, à la faveur d'une proximité avec les pays émergents. L'Afrique du Sud se fait ainsi régulièrement le porte-parole du continent africain dans les forums où elle est la seule à le représenter, comme le G20 ou les BRICS, aux côtés du Brésil, de l'Inde, de la Russie et de la Chine.

Ce décalage est apparu de façon particulièrement manifeste lors de l'entretien avec M. Solomon Lechesa Tsenoli, vice-président du Parlement sud-africain, à propos de la guerre en Ukraine, pour laquelle l'Afrique du Sud n'a pas condamné l'agression russe et s'est abstenue sur toutes les résolutions onusiennes. Estimant que les États-Unis tentaient d'imposer leur propre analyse du conflit, M. Tsenoli a appelé à faire preuve de discernement et à ne pas privilégier une seule source dans la recherche de la vérité.

### **C – Une scène politique en pleine recomposition**

Après des années de règne sans partage sur la politique nationale, l'ANC est aujourd'hui à un tournant. Marqué par une désaffection de ses électeurs, notamment les femmes et les jeunes, il a été fragilisé par les dernières élections municipales de novembre 2021 qui l'ont vu pour la première fois passer sous la barre des 50 %. Concentré sur le congrès quinquennal du parti, qui doit désigner en décembre le candidat à l'élection présidentielle de mai 2024, le chef de l'État, Cyril Ramaphosa, bien que bénéficiant toujours d'une forte popularité personnelle auprès de la population sud-africaine, fait face à des dissensions entre une aile gauche l'attaquant sur son projet libéral et des factions soutenant l'ex-président Zuma.

Ce recul sans précédent de l'ANC pourrait entraîner une alternance lors de la prochaine élection présidentielle, du fait du mode de scrutin sud-africain, à la proportionnelle intégrale. Ce système ayant été jugé inconstitutionnel en juin 2020, un débat s'est fait jour sur l'idée de le rattacher à une

circonscription afin de mieux ancrer les élections à une échelle locale et d'y favoriser l'investissement politique.



*La délégation reçue par M. Solomon Lechesa Tsenoli à l'Assemblée nationale*

Ce recul de l'ANC a été accentué par l'émergence d'une coalition des partis d'opposition à travers la *Democratic Alliance* (DA), qui a fait élire ses candidats dans les principales métropoles et contrôle depuis 2009 la province du Cap occidental, la plus riche en termes de revenus par habitant. La délégation y a rencontré John Steenhuisen, leader de la DA, et certains de ses députés, qui ont exposé la stratégie du deuxième parti sud-africain, centriste et libéral, dont le but est de constituer une alternative crédible à l'ANC lors des prochains scrutins. Pour ce faire, DA devra toutefois surmonter ses divisions internes, parvenir à conquérir l'électorat noir qui lui manque, et contrer l'émergence de petits partis alternatifs, parmi lesquels Action SA, créée par un ancien membre de DA, qui pourrait sérieusement la concurrencer aux prochaines élections.

## **II.- Un poids lourd économique en Afrique demeurant toutefois fragile**

### **A – Une situation économique fortement perturbée par la Covid-19**

Première d'Afrique australe et deuxième d'Afrique subsaharienne, à la fois la plus moderne et diversifiée du continent, l'économie sud-africaine dispose de nombreux atouts : des ressources naturelles abondantes, une agriculture productive, une industrie manufacturière compétitive, un secteur des services développé, des infrastructures de qualité, une large ouverture à l'export...

Très affectée cependant par la récession de 2009, elle a été durement frappée par la crise de la Covid-19, qui s'est traduite en 2020 par une contraction substantielle du PIB (-6,43 %), une forte hausse des déficits publics (11 % du

## AFRIQUE DU SUD : UNE PORTE D'ENTRÉE POUR LA FRANCE EN AFRIQUE AUSTRALE

PIB) et une forte hausse du chômage (à 34,4 % de la population active, et même le double chez les jeunes), que les répercussions de la guerre en Ukraine devraient encore aggraver.

La coloration de l'Afrique du Sud en pays « rouge écarlate » sur les cartes de conseils aux voyageurs établies par la France au plus fort de l'épisode de Covid, ainsi que la suspension des vols à destination de notre pays, puis de l'Europe, ont été extrêmement mal ressenties, tant par les populations locales que par les autorités nationales, qui avaient fait preuve de transparence et soutenu le séquençage du variant Omicron. Les hommes d'affaires et les étudiants ont été privés de la possibilité de voyager entre les deux continents pendant presque un an, aggravant un peu plus encore les effets du ralentissement économique.

De nombreux membres de la communauté d'affaires française, notamment dans le secteur du tourisme, ont très clairement indiqué à la délégation les effets délétères qu'avait eus cette politique de fermeture des frontières sur leur activité, le nombre de visiteurs internationaux ayant chuté de 70 % en 2020. Regrettant l'inorganisation d'un secteur au potentiel extrêmement important (tourisme vert, œnotourisme...), ils ont souligné les atouts de notre pays en ce domaine (analyse du marché, formation...) et l'intérêt qu'il aurait à s'y investir davantage, mais aussi à conforter notre place de deuxième destination européenne pour les Sud-Africains.

### **B – De nombreux atouts liés au patrimoine naturel du pays**

Connue pour ses splendides paysages et sa faune sauvage, l'Afrique du Sud possède pas moins de 19 parcs nationaux gérés par un établissement public – *South African National Parks* (SANPARKS) – qui attiraient 7 millions de touristes par an avant la crise sanitaire liée à la Covid-19. La délégation a visité le parc de la « montagne de la Table », au-dessus du Cap, et y a rencontré les équipes de SANPARKS, qui lui ont expliqué son système de gestion durable étroitement connecté au public, tout en lui faisant part de ses difficultés de financement. L'établissement, qui s'autofinance à 80 % (le reste provenant de l'Etat sud-africain), a en effet été durement éprouvé par la baisse de fréquentation due à la pandémie. La rencontre a également été l'occasion de développer deux points d'intérêt particuliers : le partenariat triennal avec les parcs nationaux de La Réunion, visant à favoriser les échanges d'expériences sur la gestion d'aires durables présentant des similarités, et la coopération avec l'Office

français de la biodiversité (OFB) en matière de gestion des aires marines.



*La délégation et l'équipe du SANPARKS au parc de la montagne de la Table*

Cette dimension maritime dans la protection durable du patrimoine est nouvelle pour un pays dont l'expertise en la matière est avant tout terrestre, bien qu'il possède 2 800 km de côtes. Le développement de 20 aires marines devrait toutefois accentuer cet aspect, dont le potentiel est clairement apparu à la délégation lors de sa visite du *Ocean Hub Africa* (OHA), incubateur de *start-up* africaines actives dans le domaine des sciences marines qui, en lien avec de nombreux partenaires français, ambitionne de créer un fonds d'investissement.

### **III.- Une relation bilatérale franco-sud-africaine restant à conforter**

#### **A – Un « désir de France » auquel il convient de répondre au plus haut niveau**

Tout au long de son déplacement, la délégation a pu observer avec satisfaction la grande qualité des relations entre l'Afrique du Sud et la France, marquées par des échanges réguliers et approfondis au plus haut niveau, et la bonne image dont y jouit notre pays.

La coopération est notamment active en matière sanitaire, avec la création d'un *hub* de production vaccinale à la Covid-19 au Cap et les transferts de technologie associés. Elle l'est aussi en matière énergétique, avec le soutien, *via* l'Agence française de développement (AFD) à hauteur d'un milliard d'euros, à un projet de transition énergétique annoncé lors de la COP 26 à Glasgow. La délégation a rencontré les équipes de l'AFD, qui se sont félicitées de l'instruction en cours du premier prêt souverain à l'Afrique du Sud, tout en soulignant l'insuffisance du recours au don, qui obère l'influence de notre pays en matière de financements publics.



## AFRIQUE DU SUD : UNE PORTE D'ENTRÉE POUR LA FRANCE EN AFRIQUE AUSTRALE

En outre, la délégation a recueilli le souhait, affirmé par les parlementaires de tous bords qu'elle a rencontrés, de développer des liens avec leurs homologues français. Soulignant l'inexistence de groupes formels d'amitié au parlement sud-africain, son vice-président, M. Solomon Lechesa Tsenoli, s'est dit disposé à créer un groupe transversal, représentatif de plusieurs commissions, réunissant les élus intéressés. Il a également marqué son intérêt pour développer l'apprentissage du français par les parlementaires et leurs collaborateurs, en lien avec le ministère des affaires étrangères sud-africain, ainsi que pour mieux connaître le fonctionnement des collectivités françaises et s'en inspirer en matière de décentralisation.

Enfin la délégation a rencontré le professeur Achille Mbembe afin de faire le point sur le suivi du sommet Afrique-France de Montpellier (octobre 2021). Témoin plus global du nouveau partenariat entre notre pays et le continent africain, il a permis d'instaurer un processus de dialogue et de concertation avec les sociétés civiles et la jeunesse africaines ainsi que des projets validés par le Président de la République à cette occasion (notamment un Fonds d'innovation pour la démocratie et la Maison des mondes africains).

### **B – Une communauté française dont la présence doit être plus ancrée**

Avec environ 5 000 Français résidents et près de 370 implantations d'entreprises employant plus de 65 000 personnes, notre pays se classe au 11<sup>e</sup> rang des investisseurs étrangers, en majeure partie dans l'industrie manufacturière, la construction et la finance. Il a la particularité d'être investi dans la transformation économique, au sein de filières locales et de l'action sociale. La délégation a rencontré des entreprises engagées dans des programmes de formation professionnelle, parfois dans le cadre du label *FrenchSkills* développé avec le soutien de l'ambassade de France. Elle a visité

l'académie mise en place par Saint-Gobain pour former des jeunes de communautés défavorisées, et les locaux du groupe *Trace TV*, qui a développé une plate-forme de formation en ligne (*Trace Academia*).

Le président de la chambre franco-sud-africaine de commerce et d'industrie (FSACCI) et les chefs d'entreprises françaises rencontrés par la délégation se sont montrés sensibles à sa présence plusieurs jours durant en vue de s'imprégner de leurs contraintes et besoins, ainsi que de l'atmosphère du pays.

La présence française en Afrique du Sud passe également par la qualité de son réseau d'enseignement à l'étranger. La délégation s'est ainsi rendue au lycée Jules Verne de Johannesburg. Conventionné avec l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) et ayant mis en place des cursus bilingues, il est bien positionné parmi les établissements internationaux de Johannesburg et contribue à l'attraction de notre langue auprès des publics sud-africains.

Malgré ces réussites, la délégation a relevé deux éléments contribuant à la baisse de la présence française : d'une part, la difficulté d'obtention de visas de long séjour, notamment pour les volontaires internationaux en entreprise (VIE), du fait de procédures locales longues et peu transparentes ; d'autre part, l'insécurité qui, avec 20 000 homicides annuels, doit être intégrée dans la vie quotidienne et faire l'objet de mesures de prévention individuelle.

\* \* \*

Ce déplacement aura permis à la délégation d'apprécier la richesse et la diversité d'un pays finalement méconnu, d'apprécier ses nombreuses opportunités et de relancer la coopération parlementaire qui ne demande qu'à être développée côté sud-africain, à un an de la prochaine édition de la Coupe du monde de Rugby qui aura lieu en France.

### Composition de la délégation



**Mme Martine BERTHET**  
Présidente du groupe d'amitié

Sénatrice de la Savoie  
(Les Républicains)



**M. Rémy POINTEREAU**  
Secrétaire du groupe d'amitié

Sénateur du Cher  
(Les Républicains)



**M. Jean-Luc FICHET**  
Membre du groupe d'amitié

Sénateur du Finistère  
(Socialiste, Écologiste et Républicain)

Composition du groupe d'amitié : [https://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami\\_574.html](https://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_574.html)